

**Inscription au service de repas chaud
Service de garde école Jouvence
Année 2019-2020**

IMPORTANT : À retourner au service de garde au plus tard le vendredi 29 mars 2019

Nom de l'élève : _____

Degré scolaire en **2019-2020** : Préscolaire 1^{ère} année 2^e année
 3^e année 4^e année 5^e année 6^e année

Deux formules s'offrent à vous pour l'inscription de votre enfant au service de repas du service de garde.

Formule #1 : De 1 à 5 jours fixe(s) par semaine pour l'année

Formule #2 : Selon le menu de 5 semaines - choix valide pour l'année.

Ce choix est valide pour l'année - sauf si une modification d'inscription est déposée au service de garde dans les délais (5 jours à l'avance – début de modification le lundi suivant la demande) réf. : Information concernant les règles de fonctionnement, article 6.

Après avoir consulté le menu du service de garde (inclus dans cet envoi), je désire réserver les repas suivants pour mon enfant (cochez les cases selon les journées désirées en fonction de la formule choisie).

Formule #1 : Coût du repas : 5.30 \$

- Repas réservé pour une ou les même(s) journée(s) et ce, pour toutes les semaines (ex : à tous les lundis et les mercredis).

Cochez les journées choisies pour toutes les semaines :

| | | | | |
|-------|-------|----------|-------|----------|
| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|----------|-------|----------|

Formule #2 : Coût du repas : 5.60 \$

- Repas réservés pour des journées différentes, à des semaines différentes selon le choix de menu du service de garde (ex : semaine 1 – le mardi et le jeudi / semaine 2 - le lundi et le mardi / etc. semaine 3, 4 et 5)

Cochez les journées pour lesquelles votre enfant prendra un repas en fonction du menu :

| | | | | | |
|-----------|-------|-------|----------|-------|----------|
| Semaine 1 | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| Semaine 2 | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| Semaine 3 | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| Semaine 4 | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| Semaine 5 | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |

Note : L'inscription aux repas du service de garde pour les élèves qui ont une fréquentation variable, partielle ou occasionnelle se fait au même coût que celui de la formule #2. La réservation doit se faire par écrit au plus tard le jeudi de la semaine précédente.

IMPORTANT : À retourner au service de garde au plus tard vendredi 29 mars 2019

Signature du parent : _____

Date : ____ / ____ / ____

(Eff. _____)